

Crises et prises de la parole

Appel à contribution pour le premier numéro de la revue *Mutations en Méditerranée* (MeM)



© Simon Le Roulley (montage photo) ; carte de la mer Méditerranée, © Rigobert Bonne et Jean Lattre, CC-BY-SA 4.0 ; photo de la mer Méditerranée, © Simon Le Roulley ; silhouettes, © maxpixel, CC0 1.0 Public Domain et © iconspng

La revue *Mutations en Méditerranée* (MeM) est une revue numérique pluridisciplinaire, créée par des doctorantes et des doctorants de l'Institut Sociétés en Mutation en Méditerranée ([SoMuM](#)) d'[Aix-Marseille Université](#), en collaboration avec l'[ED 355](#) (École Doctorale Espace Culture Sociétés) et à l'appui de douze unités de recherche, [CGGG](#), [CNE](#), [DICE](#), [IDEMEC](#), [IMAF](#), [IREMAM](#), [LEST](#), [LPED](#), [MESOPOLHIS](#), [PRISM](#), [TDMAM](#), [TELEMMe](#). Cette revue académique en peer-review a pour but d'ouvrir un espace de publication destiné aux jeunes chercheurs. La revue publie un numéro en ligne par an, en accès ouvert et en texte intégral (OpenAccess).

Partant des différentes langues disciplinaires de notre comité de rédaction, nous proposons, pour ce premier numéro, de prendre la parole comme objet. Nous entendons ce mot dans un sens large, qui désigne toute pensée exprimée en nous intéressant aux locutrices et aux locuteurs, aux mediums et aux motifs. Prendre la parole en temps de crise d'abord, pour se faire entendre. Mais toutes les paroles se valent-elles ? Quelles paroles sont entendues ? Prendre la parole ensuite au sens de s'approprier la parole de l'autre, la lui prendre. La parole, ou plutôt des paroles spécifiques peuvent être mises en crise. Nous soumettons différentes pistes de réflexion allant des soulèvements arabes dont nous célébrons les dix ans aux espaces de la parole dans les mobilisations, de la hiérarchie des langues aux hiérarchies de discours, notamment à la place du discours scientifique dans la société et à la restitution des paroles des enquêtés dans les Sciences humaines. Cet appel est ouvert à des propositions de doctorants et postdoctorants de toutes disciplines, les contributions pluridisciplinaires seront particulièrement appréciées.

1. Langues et (prises de) paroles : de la classification au classement

Hierarchie des paroles

La langue est un instrument symbolique, en tant que système complexe structurant et structuré (Bourdieu 2001). Nommer et classer les langues c'est aussi hiérarchiser des locutrices et des locuteurs des prises de parole et des paroles elles-mêmes. Le « niveau » de la langue est employé comme indicateur de « niveau social », les grands mots luttent contre les gros. La langue incluant le vocabulaire et l'accent, est partie intégrante des « indices » sociaux lors d'interaction et un critère discriminant sur le marché du travail et dans la vie sociale. Cet appel questionne les manières dont la société participe de cette hiérarchisation sociale en la reproduisant par ses institutions (pouvoirs publics, législatives, écoles, familles...).

Aujourd'hui, le nombre de langues dans l'ensemble des sociétés humaines oscille entre 5 000 et 10 000. Cette approximation éclaire la difficulté qu'éprouve le monde scientifique à définir ce qu'est une langue. Ce principe de quantification ne repose pas sur des critères intrinsèques à chaque langue mais sur les différences existantes entre chacune d'elles. Parmi ces différences, le nombre de locutrices et de locuteurs d'une langue semble traduire son importance ou son influence. Ainsi, l'anglais est classé troisième langue maternelle, première lorsqu'on estime le nombre de locutrices et de locuteurs dans le monde, derrière le mandarin et l'hindi. Le français se classe quant à lui quinzième langue maternelle et cinquième langue parlée. L'arabe est quant à elle la sixième langue maternelle au monde, bien en amont du français. Sur ces milliers de langues, seulement 141 sont reconnues langues officielles (inscrites dans une constitution ou référencées comme telle de manière législative). La langue peut être ainsi une institution valorisante ou déclassante et ces classifications changent avec le temps. Cette réalité, construite socialement et culturellement invite à une réflexion sur ces mécanismes, les évolutions de ces classifications et les conséquences sur les populations et dans les relations humaines entre aires linguistiques ou au sein de celles-ci.

Prendre la parole, mais dans quelle langue ? Si la prise de parole est un acte, la langue dans laquelle elle s'exprime est un enjeu politique et culturel, le choix de celle-ci constitue aussi un acte politique. En témoignent les débats autour de la langue épïcène et inclusive. Censée réparer un processus de « masculinisation » linguistique auquel procéda l'Académie française au XVII^e siècle, elle est devenue un réel terrain de lutte politiques. Parmi les nombreux arguments, pointe celui de l'inaudibilité de la langue. Le norvégien parlé se distancie du norvégien écrit, que l'on nomme « standards » et qui fait l'objet d'une vraie lutte de légitimité. Alors, peut-on admettre qu'une langue écrite puisse ne pas être « parlable » ? Une langue écrite doit-elle être une transcription de son oralité ? Comment l'une et l'autre se nourrissent ou au contraire deviennent concurrentes ? Les études de terrain ou de témoignages (récit biographique, etc.) à travers le monde répondent à ces questions et en ouvrent de nouvelles.

La parole comme enjeux politique et territorial

La question de l'identité linguistique est prégnante au sein d'une nation comme à l'international (Barbour et Carmichael (eds.) 2002 ; Mekhilef 2016). Elle témoigne d'une histoire et d'un attachement au territoire linguistique. La volonté de rassembler les peuples au travers d'une langue commune est un défi que s'était lancé un prêtre allemand dans les années 1880, le *Volapük*, dont l'influence diminua avec l'arrivée de l'espéranto, à la même époque (de Visscher 2017). La langue n'est pas seulement un instrument de communication, elle est un instrument politique.

La colonisation s'est faite aussi par l'imposition d'une langue et de sa culture, tout comme la décolonisation.

L'histoire de la langue des signes questionne la visibilité politique d'une population par sa langue. Quand, en 1880, le congrès de Milan en interdit l'usage et l'enseignement dans les écoles (parfois par la violence), elle met au ban de la société la population sourde et muette (Pelletier et Delaporte 2006). Ce cas historique questionne le rôle intégrant ou excluant de la langue. C'est en s'entendant que l'on comprend. En interrogeant l'histoire des langues et leur usage politique et nationaliste, on peut visualiser des mécanismes d'intégration ou d'exclusion, que ce soit à échelle territoriale, générationnelle ou entre classe sociale.

2. La parole et les Sciences sociales : paroles de chercheurs et paroles enquêtées

Crise de la parole scientifique

La question de la parole dans les Sciences humaines soulève des réflexions méthodologiques et épistémologiques. L'hypothèse d'une crise de l'autorité du discours scientifique traverse les débats. Que l'on songe aux dénis des expertises scientifiques par les politiques dont les présidents Trump et Bolsonaro sont devenus des figures, ou à la méfiance à l'égard des scientifiques au cœur de la société civile. Ainsi, en 2018, la revue du CNRS *Carnets de Sciences* se demandait « La science est-elle en crise ? » (Zeitoun 2018). Deux ans plus tard, en pleine épidémie de COVID-19, l'Institut des Relations internationales et stratégiques (IRIS) posait en titre d'un dossier : « Le virus du faux. Une crise de l'autorité scientifique ? » (Huyghe 2020).

En effet, la parole scientifique est aujourd'hui au cœur des débats. Les controverses autour de l'épidémie de la COVID-19 ont dessiné les contours de positions antagonistes entre la parole des chercheurs et celles des politiques ou d'activistes des réseaux sociaux. La parole scientifique se trouve saisie entre sa volonté d'autonomie du champ scientifique (Bourdieu 1976), et le fait qu'elle ne vaille « pas une heure de peine si elle ne devait avoir qu'un intérêt purement spéculatif » (Durkheim 1893). La question « les Sciences sociales pour qui et pourquoi ? » conduit ainsi à la proposition d'une recherche publique au sens de Burawoy (Burawoy 2009), c'est-à-dire d'une science qui « articule une activité de production de connaissances et une activité de diffusion de ces connaissances et de participation au débat public » (Wieviorka et Hinault 2008).

La parole des chercheurs et le rôle social de la Science sont donc ainsi questionnés par la société, mais également au cœur même du champ académique – en témoignent les polémiques qui ont secoué l'enseignement et la recherche ces deux dernières années. La dénonciation du caractère militant des recherches, en dehors de toute démonstration scientifique, réactive l'idée d'une neutralité *en soi* des Sciences et la confusion entre l'opinion et le savoir. Alors même que l'engagement est constitutif des Sciences sociales (Higé et Jacquot 2017), on confond les raisons qui motivent une recherche des modalités de sa production, on évalue les résultats et le discours sur les résultats plutôt que sur la méthodologie.

C'est pourquoi nous invitons nos collègues à poser la question de la parole scientifique. Il ne s'agira pas tant d'interroger la place qu'occupent les chercheurs dans l'espace médiatique, mais plutôt le statut que la société attribue à leur parole. Quelles représentations sociales du discours scientifique aujourd'hui ? Quelle autonomie du savoir et de son évaluation ? Quels espaces de diffusion et de production ? Qui prend la parole ? Comment prendre la parole *en tant que* scientifique ?

Parole du scientifique et parole des enquêtés

Les Sciences sociales sont ainsi régulièrement sous le soupçon de la non-neutralité, de la complaisance ou d'une culture de l'excuse, voire d'un défaut de scientificité. Ces critiques à l'égard de l'engagement des chercheurs interrogent bien souvent la distance vis-à-vis de l'objet et des enquêtés. « Penser la distance » ou la proximité aux objets restent deux choses compliquées qui demeurent pourtant nécessaires, en particulier lorsqu'on enquête sur des terrains hostiles à la recherche ou sur des expériences totalement exogènes à la nôtre (socialement, spatialement ou temporellement), ou encore sur des situations de domination ou de vulnérabilité qui nous sont inconnues (Le Roulley et Uhel (eds.) 2020).

Ainsi, si en Histoire l'objet semble distant par le temps qui le sépare du chercheur, ce dernier peut se trouver contemporain de paroles énoncées des siècles auparavant (Benjamin 2017). La distance temporelle ne sauve pas du choix des paroles collectées et oblige à les justifier méthodologiquement à la manière des autres Sciences sociales, que l'on enquête sur des archives officielles de l'administration ou sur de parfaits inconnus (Corbin 1998). En géographie, nous savons également que l'espace n'est pas un donné neutre mais la projection des rapports sociaux (Lefebvre 1974 ; Frémont *et al.* 1984). En cela, on ne choisit pas seulement un espace à étudier, mais des populations. Dans le cadre des enquêtes qualitatives en Sciences sociales nous appuyons donc nos analyses et notre travail conceptuel sur la parole des enquêtés. Les matériaux consistent alors en un ensemble de fragments des paroles des autrices et des auteurs ou d'observations. La restitution de cette parole et des situations, comme leur collecte, occupent alors une place importante dans la méthodologie de la recherche. Si la distance aux enquêtés fait partie des premières leçons d'objectivation que l'on reçoit durant notre formation, c'est qu'au fondement de la méthode sociologique, Durkheim (Durkheim 1895) invitait à adopter vis-à-vis de nos objets de recherche une « attitude mentale » qui consiste à les considérer comme des choses, c'est-à-dire comme extérieures à nous. À l'inverse, et la contribution de l'anthropologie fut importante en ce sens, nous savons que si les chercheurs construisent leur objet, dans le cadre des interactions avec le milieu enquêté, ils peuvent se laisser affecter en retour. Ainsi, certains invitent à penser la façon dont l'enquête et l'enquêteur sont transformés par l'objet et par la relation d'enquête (Favret-Saada 1977), et également interroger ce que leur absence transforme sur le terrain (Fabian 2017).

Quelle place laisse-t-on à la parole des enquêtés ? Comment la restituer tout en l'interprétant ? Comment l'interpréter sans la « confisquer » ? Quelle place joue la parole des chercheurs dans cette relation d'enquête ? Qu'est-ce que faire parler veut dire ?

Cette piste invite donc les doctorantes et les doctorants à une approche réflexive sur leur rôle dans la société mais également sur leur positionnement vis-à-vis de leur objet.

3. Espaces de la parole et mobilisations populaires

2021, onze ans depuis que Mohamed Bouazizi lança, par son immolation à Sidi Bouzid, un des plus grands soulèvements populaires qu'ait connus la région depuis les indépendances. Sans céder à la tentation d'interpréter toutes ces mobilisations par un unique prisme et en reconnaissant que chacune d'elle possède sa propre histoire et sa propre logique (Allal 2012 ; Catusse, Signoles et Siino 2015), toutes ces mobilisations portaient le désir d'une plus grande liberté de parole et d'expression.

Aujourd'hui, force est de constater que chacun de ces pays connaît sa propre trajectoire post-révolutionnaire. En Tunisie, le départ de Ben Ali a provoqué un changement de régime et

l'avènement d'une république parlementaire dans laquelle la liberté d'expression a été officiellement consacrée (au moins jusqu'à la présidence de Kais Saïed). En Libye, la société civile tente, tant bien que mal, d'exister à travers le jeu des milices, de la guerre et de la fragmentation politique et territoriale. L'Égypte est quant à elle le théâtre d'une profonde et violente restauration autoritaire dans laquelle il n'a jamais été aussi dangereux de prendre la parole. Enfin, la Syrie a connu la guerre la plus meurtrière de la région et l'exil de près de la moitié de sa population. De manière plus tardive, le Maroc, par ses protestations dans le rif et l'Algérie, par le « Hirak » et le départ d'Abdelaziz Bouteflika, ont aussi été les théâtres de grandes mobilisations populaires revendiquant le droit à exprimer librement ses opinions dans l'espace public.

Toute prise de parole est spatialement située. Quels sont les espaces méditerranéens, de l'échelle régionale à locale, dans lesquels s'exprime une parole ? Quels types de territoires sont des vecteurs d'expression orale ? Tunis, Le Caire, Damas, Alep, Benghazi, Rabat, Casablanca, Marrakech, Madrid... Depuis 2011, les métropoles méditerranéennes apparaissent comme des espaces privilégiés de contestation et de revendication politique. Au Maroc, la moitié des mobilisations de ces dernières décennies ont eu lieu dans les plus grandes villes du pays, une faible minorité (18 %) ayant lieu dans les territoires ruraux (Belguidoum, Cattedra et Iraki 2015).

N'est-il pas judicieux de procéder à une analyse des rapports au pouvoir des habitants de ces métropoles ? En Algérie, par exemple, la capitale et plus grande métropole du pays, Alger, est devenue tout récemment un espace de mobilisation populaire rompant ainsi avec des décennies d'appartenance aux « espaces de loyauté au régime » (Bensaâd 2021). Quelles situations définissent les prises de parole, qu'elles soient publiques, privées, intimes, collectives, artistiques, scientifiques ou journalistiques en Méditerranée (Nefissa 2007 ; Souhia 2020) ? Par quels médias la parole se prend-elle aujourd'hui ? Par quels thème ou sujet se mobilise-t-on (Catusse 2013) ?

Dans une perspective multiscalaire, quels sont, à l'échelle infra-métropolitaine ou infra-urbaine, les espaces d'expression d'une parole publique ? S'agit-il d'espaces centraux ? D'espaces périphériques ? La rue, en tant qu'espace public, favorise-t-elle la « politicité » ? (Hadj-Moussa et Derradji 2020). Ou, à l'inverse, les espaces privés, parce qu'ils sont à l'abri des regards et du risque de répression policière et judiciaire, favorisent-ils une prise de parole ?

Dans des États où la liberté d'expression est menacée, le cyberspace apparaît comme un type d'espace dans lequel une prise de parole serait facilitée (Grossetti 2014). Le terme de cyberactivisme exprime l'intrication entre activisme politique et cyberspace. Les réseaux sociaux ont joué un rôle de catalyseur de la parole dans le processus révolutionnaire en Tunisie (Lecomte 2011 ; Touati 2012). Qu'en est-il dans les autres États de la Méditerranée ayant été traversés ces dernières années par des soulèvements populaires ? Quels rôles ont pu jouer d'autres médiums aujourd'hui comme hier, de la radio à la presse, en passant par la télévision ou les correspondances ?

Hors du contexte purement méditerranéen, les prises de paroles dans l'espace public se multiplient et interrogent les modalités classiques d'intervention et de mobilisation des acteurs politiques ou scientifiques depuis dix ans. Les mouvements comme « Nuit Debout » et « les Gilets Jaunes » en France, les soulèvements antiracistes ou conservateurs aux États-Unis, ceux de la jeunesse en faveur de la lutte climatique amènent de nouvelles manières de faire l'expression publique.

Ces pistes ne sont pas fermées, et les cadrages peuvent être divers. Néanmoins, nous privilégions les contributions s'intéressant à aborder ces thématiques sous l'angle des rapports sociaux (qui parle ?), des espaces (où ?) ou des médiums (comment ?).

Bibliographie

- ALLAL Amin, 2012, « Abstract », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5, p. 821-841.
- BARBOUR Stephen et CARMICHAEL Cathie (eds.), 2002, *Language and Nationalism in Europe*, Oxford, New York, Oxford University Press, 332 p.
- BELGUIDOUM Saïd, CATTEDRA Raffaele et IRAKI Aziz, 2015, « Ville et urbanités au Maghreb », *L'année du Maghreb*, n° 12, p. 11-32.
- BENJAMIN Walter, 2017, *Sur le concept d'histoire*, Paris, Payot.
- BEN NEFISSA Sarah , 2007, « “Ça suffit”? Le “haut” et le “bas” du politique en Égypte », *Politique Africaine*, n° 4, p. 4-24.
- BENSAÂD Ali, 2021, « Prélude au soulèvement citoyen du 22 février : la montée des contestations dans les espaces de loyauté du régime », *Herodote*, vol. 180, n° 1, p. 7-31.
- BOURDIEU Pierre, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions Fayard.
- BOURDIEU Pierre, 1976, « Le champ scientifique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, vol. 2, n° 2, p. 88-104.
- BURAWOY Michael, 2009, « Resumen », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 176-177, n° 1, p. 121-144.
- CATUSSE Myriam, 2013, “The Social Question at the Margins of the Arab Uprisings: Lebanese and Moroccan Lessons”, *Critique internationale*, vol. 61, n° 4, p. 19-34.
- CATUSSE Myriam, SIGNOLES Aude et SIINO François, 2015, « Révolutions arabes : un événement pour les sciences sociales ? », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 138, p. 13-26.
- CORBIN Alain, 1998, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot, 1789-1876*, Paris, Flammarion.
- DURKHEIM Émile, 1895, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Félix Alcan.
- DURKHEIM Émile, 1893, *De la division du travail social*, Paris, Félix Alcan.
- FABIAN Johannes, 2017, *Le temps et les autres : comment l'anthropologie construit son objet*, s.l.
- FAVRET-SAADA Jeanne, 1977, *Les mots, la mort, les sorts*, Paris, Gallimard.
- FRÉMONT ARMAND, HÉRIN Robert, CHEVALIER Jacques et RENARD Jean, 1984, *Géographie sociale*, Paris, Masson.
- GROSSETTI Michel, 2014, “What do social networks do to social networks?”, *Réseaux*, vol. 184-185, n° 2, p. 187-209.
- HADJ-MOUSSA Ratiba et DERRADJI Islam Amine, 2020, « Une si longue absence : notes sur la politicit  de la rue en Alg rie », *Maghreb – Machrek*, vol. 245, n° 3, p. 13-32.
- HIGEL  Pascal et JACQUOT Lionel, 2017, *Engagements et sciences sociales. Histoires, paradigmes et formes d'engagement*, Nancy, Presses universitaires de Lorraine.
- HUYGHE Fran ois-Bernard, 2020, *Le virus du faux. Une crise de l'autorit  scientifique ?*, Paris, IRIS.
- LE ROULLEY Simon et UHEL Mathieu (eds.), 2020, *Chercheur-e-s critiques en terrains critiques*, Lormont, Le Bord de l'Eau.

LECOMTE Romain, 2011, « Révolution tunisienne et Internet : le rôle des médias sociaux », *L'Année du Maghreb*, 20 décembre 2011, n° VII, p. 389-418.

LEFEBVRE Henri, 1974, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.

MEKHILEF Messaouda, 2016, « Le bilinguisme, réalité sociale et espace culturel », *Algerian Scientific Journal Platform*, vol. 11, n° 2, p. 30-51.

PELLETIER Armand et DELAPORTE Yves, 2006, *Moi, Armand, moi sourd et muet : au nom de la science, la langue des signes sacrifiée*, Paris, Pocket.

SOUHIA Farida, 2020, « Imaginaires politiques et paroles contestataires. "Brûleurs" de frontières dans les slogans et les chants du Hirak en Algérie », *Maghreb-Machrek*, vol. 3, p. 43-56.

TOUATI Zeineb, 2012, « La révolution tunisienne : interactions entre militantisme de terrain et mobilisation des réseaux sociaux », *L'Année du Maghreb*, n° VIII, p. 121-141.

VISSCHER Pierre de, 2017, « L'emprise sociétale du langage, instrument du pouvoir », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. 114-115, n° 2, p. 265-305.

WIEVIORKA Michel et HINAULT Anne-Claude, 2008, « Sociologue dans le débat public », *Sociologies pratiques*, vol. 16, n° 1, p. 7-12.

ZEITOUN Charline, 2018, « La science est-elle en crise ? », *Carnets de science*, n° 5.

Conditions de soumission

Les propositions de contributions doivent contenir entre 2500 et 5000 signes. **Elles doivent être envoyées à l'adresse [institut-somum-redaction-mem\[at\]univ-amu.fr](mailto:institut-somum-redaction-mem[at]univ-amu.fr).**

Calendrier prévisionnel :

- Date limite de retour des **propositions d'articles** : **15 juillet 2022**
- Résultat de la procédure de sélection des propositions : **31 juillet 2022**
- Date limite de réception des articles (V1) : **31 octobre 2022**
- Retour des évaluations aux auteurs : **30 janvier 2023**
- Date limite de réception des articles (V2) : **10 mars 2023**
- Retour des évaluations aux auteurs : **10 avril 2023**
- Date limite de réception des articles (VF) : **08 mai 2023**
- Parution en ligne du premier numéro : **juillet 2023**